

Réf: Dossier 158425

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARLETT CI »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory zone 4 rue
du canal lot 206 ilot 00 juste au rez de chaussé de
l'immeuble SAIFI, Lot 206, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/10/2022 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARLETT CI »

Objet : La confection et la conception de vêtements ;
Vente de vêtement et produits divers ;
Achat de matériel divers ;
L'import-export ;
Toutes prestations de services liées à l'objet ci-dessus ;

La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu' à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory zone 4 rue du canal lot 206 ilot 00 juste au rez de chaussé de l'immeuble SAIFI, Lot 206, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme SOROMOU ARLETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11105 du 08/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67692/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

